



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES AMIS CAMPEURS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, TENUE LE 22 SEPTEMBRE 2019, 10h00, À LANDRIENNE.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Comme il y a plus de 50 participants, le quorum est atteint. Le président souhaite la bienvenue à tous les participants et les félicite de leur présence.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé et appuyé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposé par Yvan Mercier, appuyé par Jean-Claude Grenier

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 2018 est lu à haute voix.

Proposé par Yvonne Leroux, appuyé par Suzanne Bergeron

4. MOT DU PRÉSIDENT

M. Mario Guévin remercie tous les membres pour leur présence, ça démontre la vitalité du club. Il remercie les bénévoles et les membres du conseil, en particulier Lorraine Camirand et Ghislain Lacroix, qui ont annoncé qu'ils ne se représenteraient pas. Ghislain prend la parole pour indiquer qu'il a le club à cœur et qu'il reste disponible.

5. RAPPORT FINANCIER 2019

Solde en banque de 10911.41 \$. Les activités s'autofinancent en général. Le nombre des membres est stable à environ 200. Le club est en santé.

Proposé par Yvan Mercier, appuyé par Yvonne Leroux.

6. NOUVEAUX VÉRIFICATEURS POUR 2020

Le président demande des nouveaux volontaires pour la vérification, étant donné que Gilles Cosette est décédé. Marcel Carle et Marcel Blanchette se proposent.

Proposé par Gilles Bégin, appuyé par Marcel Paul.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET VARIA

- **Élections** : Il y a 4 membres dont le poste vient à échéance (Lorraine Camirand, Fernand Lemieux, Ghislain Lacroix et Joël Landry). Lorraine et Ghislain ont annoncé qu'ils ne se représentent pas. Il n'y aura que 3 postes en élection afin de respecter les règlements du club. Si on dépasse 3 nominations, on fera un vote à main levée.
- **Plaçage des roulottes** :

- Il est convenu qu'on ne réservera pas de place à l'avenir, les gens devront arriver en même temps s'ils veulent être placés ensemble.
- Pour ceux qui ont un handicap important et ont la vignette, ils pourront être placés près de l'entrée.
- Il est demandé de respecter les consignes si on demande de ne pas ouvrir les auvents ou de dépiner son attelage.
- Il est convenu de conserver les places sur le dur pour les gros motorisés.
- **Feux de camp** : Il est convenu d'interdire tout feu de camp, même ceux au propane.
- **Destinations et repas 2020** : Sera décidé par le nouveau conseil 2020
- **Nouveaux tarifs 2020** : Pas de changements.
- **Dépenses et gestion des surplus** : Il est convenu qu'un fond de roulement de 10 000\$ est suffisant, les surplus sont utilisés pour faciliter le travail des organisateurs ou pour des activités spéciales.
- Lorraine Camirand prend la parole pour remercier tous et chacun et indiquer qu'elle va continuer à aider comme bénévole.

8. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION, D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé que Daniel Goulet soit président d'élection.

Marcel Carle est proposé comme secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité

9. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE POUR LES ÉLECTIONS

Adopté à l'unanimité

10. ÉLECTIONS

Le président d'élection annonce qu'il y a 3 postes en élection et fait un appel aux mises en nomination :

- Joël Landry, proposé par Normand Rossignol, appuyé par Gisèle Boies
- Francine Vallières, proposée par Yvonne Leroux, appuyée par Henriette Moreau
- Diane Ayotte, proposée par Joël Landry, appuyée par Aline Boulanger
- Gilles Bergeron, proposé par Lorraine Camirand, appuyé par Jocelyne Gravel
- Jean Lacosse, proposé par Joël Landry, appuyé par Réjeanne Brunet
- Gaétane Larochelle, proposée par Rolande Blanchette, appuyée par Jocelyne Gravel
- Réal Morin, proposé par Gilles Bégin, appuyé par Martin Bourgelas
- Jacques Grenier, proposé par Réjeanne Brunet, appuyé par Rolande Blanchette
- Monique Camirand, proposée par Lorraine Camirand, appuyée par Gérard Sévigny

Gérard Sévigny propose la fermeture des mises en nomination, appuyé par Marcel Blanchette

Vérification de l'acceptation des candidats :

- Monique Camirand refuse
- Jacques Grenier refuse
- Réal Morin refuse
- Gaétane Larochelle refuse
- Jean Lacosse refuse
- Gilles Bergeron refuse
- Diane Ayotte accepte
- Francine Vallières accepte
- Joël Landry accepte

Comme il y a 3 candidats pour 3 postes, le président d'élection déclare Diane Ayotte, Francine Vallières et Joël Landry élus et ajourne l'assemblée

Le nouveau conseil se retire afin d'accepter les 3 nouveaux élus et établir les postes.

11. DISCOURS DU PRÉSIDENT

Le président remercie le nouveau conseil pour sa confiance et présente le nouveau conseil pour 2020 :

Mario Guévin, président
Martin Bourgelas, vice-président
Joël Landry, secrétaire
Diane Ayotte, trésorière
Francine Vallières, responsable des cartes de membres
Réjeanne Brunet, administrateur
Monique Coulombe, administrateur

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est dument proposé et appuyé que la réunion soit levée.

Proposé par Jean Lacoste, appuyé par Gilles Bégin.